

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 9 avril 2020

Chers membres,

Les administrateurs du Conseil d'administration des SMM et des B.P.SMM se sont réunis en séance ordinaire le mardi 7 avril 2020. À cette occasion, ils ont convenu de reporter à une date ultérieure les assemblées générales annuelles de nos corporations scoutées qui devaient se tenir conjointement le 30 mai prochain. Cette décision s'inscrit dans la perspective de respecter les consignes émises par nos gouvernements dans la lutte pour l'éradication de la COVID-19.

Il convient de préciser que les administrateurs évaluent toutes les options dont celles prévues par la loi en ce qui concerne la tenue des assemblées virtuelles. Cependant, aucune option n'a encore été retenue sachant qu'ils veilleront à retenir l'option qui respecte à la fois la loi et votre participation.

Le Conseil d'administration des corporations scoutées continue de suivre l'évolution de la situation ainsi que les recommandations émises par les autorités de santé publique afin de procéder à la réévaluation de ses décisions.

Par ailleurs, comme la situation peut évoluer rapidement, nous vous reviendrons lorsque nous en saurons davantage en gardant l'espoir qu'il nous sera bientôt possible de reprendre nos activités. La convocation sera envoyée dans les délais prescrits dès que nous serons en mesure de le faire.

D'ici là, demeurons bien sûr prudents et à l'affût de toute nouvelle information des autorités.

Suivre à la lettre les directives est le gage d'un avenir prometteur qui ne saurait trop tarder à venir.

Merci.

Le président des Scouts du Montréal Métropolitain et des B.P. SMM,



Jean-Marc Pitchen